

Bourse aux idées en chimie

Le Bulletin de l'Union des Physiciens ouvre une rubrique « Bourse aux idées en chimie ».

Les collègues ayant des questions à poser en chimie pour leur enseignement et des questions de vie courante peuvent écrire à :

} M^{lle} N. BERLEMONT,
} Union des Physiciens,
} 44, boulevard Saint-Michel, 75270 Paris Cedex 06.

Notre collègue Nicole BERLEMONT a accepté de s'occuper de ce travail. Les questions et les réponses seront publiées dans le Bulletin.

Nos lecteurs protestent

Les professeurs de Sciences physiques du lycée Rascol, viennent vous faire part de leur inquiétude en ce qui concerne les nouveaux horaires des classes de seconde.

Horaires de T.P. : Exemple, 8 h à 9 h 30 - 9 h 30 à 11 h.

Au mouvement de 9 h 30 (où il n'y a pas de sonnerie), les élèves perturbent les classes qui travaillent, s'attardent dans les couloirs et arrivent en retard au cours suivant.

A 10 h, il est très difficile de travailler à cause des mouvements des autres classes dans les couloirs, des bruits de la récréation, cris, appels de haut-parleurs, etc.

En conséquence, la durée du T.P. varie de 1 h 5 mn à 1 h 15 mn.

Horaires de cours :

Il est impossible, en une seule séance de 2 heures par semaine, de faire assimiler le cours de physique et celui de chimie, d'inter-

roger, de corriger les devoirs, etc. et ceci d'autant plus que, depuis cette année, la composition des classes est très hétérogène !

D'année en année, notre horaire de cours (2 h) est devenu l'un des plus réduits de toutes les spécialités. Comparons : français, 5 h, mathématiques, 4 h 30 mn, histoire et géographie, 4 h (6 h en sciences physiques en 1962 !)

Conséquence de tout cela : Les élèves ne prennent plus les sciences physiques au sérieux, car pour eux, horaire réduit implique travail et intérêts réduits. D'une semaine à l'autre, ils nous oublient.

Devrons-nous accaparer les heures de « soutien » et dispenser ces heures en classe entière pour essayer de combler quelques lacunes ?

En conclusion il faudrait, dans un premier temps, obtenir que dès la rentrée prochaine l'horaire de T.P. soit comme autrefois de 2 h par groupe d'élèves ; 1 h à 1 h 30 mn serait consacrée aux T.P. ; le reste du temps à la recherche et à la correction d'exercices et à l'interrogation.

Ou bien, avec un horaire aussi faible, il faut réduire les programmes, réduire les coefficients aux divers baccalauréats et se résigner à voir les sciences physiques devenir une discipline mineure !

*Les professeurs des 11 classes de 2^e
du Lycée Rascol à Albi le 22 mars 1982.*

NOTE DU BUREAU : Cette lettre extraite du courrier que reçoit le Bureau traduit bien l'inquiétude des enseignants de sciences physiques. Il faut que chacun dépasse son découragement pour que notre discipline retrouve la place qui lui revient dans la formation des jeunes. La lutte doit avoir lieu à tous les niveaux ; dans les établissements il faut que chacun se mobilise : voir à ce sujet l'éditorial de notre Président J. Gatecel au début de ce bulletin.
